Image not found or type unknown

Formation à titre personnel

Par **john13**, le **27/08/2016** à **14:32**

bjr

je suis fonctionnaire titulaire de la fonction publique de l'état j'ai 5 jours de formation en dehors de la formation continue (à titre personnel)vu que la date de la commission de DIF (droit individuel de la formation) est au mois de juin 2017 et que ma formation est au mois de décembre 2016...est ce que je peux légalement effectuer celle çi sur mon temps de repos ou de congé annuel decembre 2016??
En vous remerciant par avance de votre réponse

Cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés